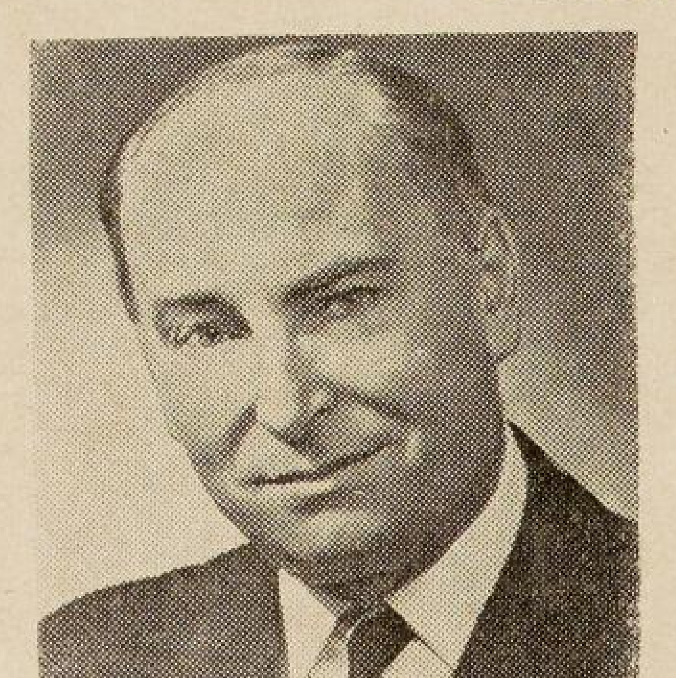
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Liberté, Égalité, Fraternité — ÉLECTIONS LÉGISLATIVES des 18 et 25 NOVEMBRE 1962 — 6e CIRCONSCRIPTION des B.-du-R.

PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.



CANDIDATURE

FRANCIS LEENHARDT

Député - Président du Groupe Parlementaire Socialiste
Officier de la Légion d'Honneur à titre militaire

REMPLAÇANT EVENTUEL

JEAN GRAILLE

Maire de La Ciotat
Conseiller Général
Chevalier de la Légion d'Honneur



NOTRE CANDIDAT

Nous sommes fiers de présenter à nouveau à vos suffrages un homme tel que Francis LEENHARDT, dont le nom est entouré d'estime et de sympathie.

Francis LEENHARDT grand résistant : Sous le pseudonyme de LIONEL il a été Délégué National à la création des Comités de Libération clandestins, adjoint à Alexandre PARODI représentant du Général de Gaulle en France, et aujourd'hui Vice-Président du Conseil d'Etat.

Après la Libération il a été Vice-Président du Comité Départemental de Libération des Bouches-du-Rhône.

Il est Officier de la Légion d'Honneur, avec Rosette de la Résistance et Croix de Guerre pour services exceptionnels de guerre et de résistance.

Francis LEENHARDT technicien averti : Au Parlement, où il a été élu à six reprises et siège sans interruption depuis 17 ans, il est considéré comme un des meilleurs spécialistes des questions économiques et financières.

Il a été Président de la Commission des Affaires Economiques pendant cinq ans et Rapporteur Général du Budget pendant trois ans.

Il s'est signalé par de nombreuses propositions de loi dont les plus importantes ont porté sur l'échelle mobile des salaires, sur une réforme fiscale tendant à libérer les commerçants du rôle de collecteur d'impôt par la suppression de la taxe locale, sur le statut de l'artisanat et sur la propriété commerciale.

Francis LEENHARDT leader politique : Dès le début de la législature 1958-1962 ses camarades du Groupe Parlementaire lui ont fait l'honneur de le choisir comme Président et l'ont réélu chaque année. Cette haute fonction fait de lui le porte-parole du Parti Socialiste dans les plus importants débats ou à l'heure des explications de vote. Sans cesser d'être le spécialiste du Groupe pour l'économie et les finances, il a étendu sa compétence à tous les problèmes de politique intérieure et extérieure et n'est pas intervenu moins de 72 fois en quatre ans à l'Assemblée Nationale.

Il est aussi depuis plusieurs années membre du Comité Directeur et du Bureau National du Parti Socialiste.

Ses hautes fonctions ne l'ont pas changé : il reste l'élu serviable, compréhensif, toujours prêt à aider ceux qui ont des difficultés à surmonter.

Notre candidat a toujours rempli son mandat avec une haute conscience de ses responsabilités. Son autorité et son rayonnement sur le plan national s'accroissent tous les jours.

Il fait honneur à notre Circonscription et à notre Département.

SES PRINCIPALES INTERVENTIONS

15 Janvier 1959. — Débat sur le programme de Michel Debré : les ordonnances budgétaires font supporter aux plus défavorisés le poids du redressement financier.

27 Novembre 1959. — Motion de Censure : Dénonciation de la politique anti-agricole du Gouvernement et de la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs.

16 Juin 1960. — Débat sur la situation sociale : Les salariés ne bénéficient pas de l'augmentation du Revenu national. Les budgets familiaux sont amputés par la hausse des prix.

25 Octobre 1961. —Loi de Finances 1961 : Ralentissement de l'économie. Détresse des Vieillards. Retard des Allocations Familiales.

13 Septembre 1961. — Session extraordinaire : Protestation contre le refus de M. Debré de discuter les propositions de loi sur les prix agricoles.

19 Octobre 1961, — Loi de Finances 1962 : Il est permis de déplorer qu'avec l'augmentation des recettes fiscales, le Gouvernement n'ait pas fait son devoir vis-à-vis des Vieux, des Familles et de l'Université.

7 Novembre 1961. — Liaison Rhône-Rhin : Son importance vitale pour l'avenir économique du pays.

15 Décembre 1961. — Motion de Censure. : Le Gouvernement Debré a semé le mécontentement dans toutes les classes : ouvriers, paysans, commerçants, fonctionnaires et cadres.

26 Avril 1962. — Débat sur le programme de M.Pompidou : « Entendez-vous remplir la mission de chef de gouvernement fixée par la Constitution ou bien allez-vous vous contenter de faire parmi nous une figuration courtoise ? »

9 Mai 1962. — Les allègements fiscaux sont loin de compenser l'augmentation clandestine de l'impôt sur le revenu résultant de la dépression monétaire.

4 Octobre 1962. — Censure du Gouvernement Pompidou : « Ce serait trahir notre mandat que de consentir pour notre confort électoral à l'abandon des droits et des devoirs que la Constitution nous a conférés ».

Jean GRAILLE

Comme en 1958 notre candidat se présente avec à ses côtés, comme remplaçant éventuel, Jean GRAILLE qui s'est classé à la tête de l'administration municipale de La Ciotat comme un grand Maire.

Conseiller Général du Canton de La Ciotat, Jean GRAILLE a affirmé au sein de l'Assemblée Départementale, une autorité et une compétence qui lui ont valu d'être porté à la Présidence du Conseil Général, fonction qu'il a exercée pendant plusieurs années.

Une solide amitié unit les deux hommes, entrés tous deux dans l'action politique au sortir de la lutte clandestine. Leur coopération depuis quatre ans l'a renforcée. Chacun s'accorde à dire qu'ils forment une bonne équipe.

LE COMITE ELECTORAL.

LE REFERENDUM

Dans la 6me Circonscription, le référendum a donné 21.683 non et 17.515 oui.

Il y a une grande diversité dans les motifs qui ont déterminé les non et les oui.

La plupart des non et notamment ceux des Socialistes ont été dictés par le souci de faire respecter la Constitution et de rester fidèle aux principes républicains.

La plupart des oui semblent avoir été inspirés par la crainte de voir le Président de la République donner suite à sa menace de démission ou par la crainte d'un retour aux crises ministérielles malgré les multiples dispositions introduites dans la Constitution de 1958 pour garantir la stabilité.

L'analyse du scrutin révèle que les oui se sont recrutés dans tous les partis, même les partis de gauche. Il y a donc un nombre important de citoyens et de citoyennes qui ont voté oui tout en souhaitant que le fonctionnement régulier des institutions démocratiques soit assuré.

Les élections législatives doivent maintenant désigner le candidat le plus digne de représenter la circonscription et définir les tâches qui s'imposent au Parlement de demain.

LES GRANDES TACHES DE DEMAIN

Dans le domaine des institutions et des libertés.

—— Application de la Constitution dans l'équilibre des pouvoirs et instauration du gouvernement de législature .

—— Respect de la légalité républicaine et de l'indépendance de la justice .

—— Etablissement d'un régime d'information objective par des garanties à la presse et par un statut démocratique de la Radiodiffusion et de la Télévision Française .

Dans le domaine économique et social.

—— Expansion dans la stabilité grâce à un Plan économique et social démocratiquement établi, orienté spécialement vers le logement, les constructions scolaires, le maintien du plein emploi, l'intégration des Français d'Algérie et l'amélioration du sort des Vieux.

—— Modernisation de l'agriculture et parité sociale du monde rural.

—— Expansion économique régionale et création d'activités industrielles décentralisées.

—— Réforme fondamentale de l'enseignement assurant aux jeunes l'égal accès aux études et, à la nation, la pleine disposition de ses valeurs humaines.

Dans le domaine diplomatique et militaire.

—— Présence active de la France dans les organisations internationales.

—— Reprise des efforts — justifiés avec éclat par le succès du Marché Commun — pour construire l'Europe, pour parvenir à son unité politique dans le renforcement d'institutions communautaires, pour en faire le partenaire des Etats-Unis dans l'Alliance Atlantique ainsi consolidée.

—— Négociations en vue d'une défense intégrée et d'une force de frappe commune.

Une volonté de rénovation et de progrés

Ce programme d'action répond aux besoins d'une République moderne et aux exigences de l'avenir.

Contre tout immobilisme et toute stagnation, il tend à utiliser tous les progrès techniques et scientifiques de l'ère contemporaine pour élever les conditions de vie.

Ce programme traduit cette éternelle aspiration au mieux-être qui est le moteur de l'action politique.

Le Parti Socialiste souhaite être l'animateur de sa réalisation au sein de la nouvelle Assemblée.

Il appelle donc les électeurs et électrices à lui donner leur appui en renouvelant à Francis Leenhardt son mondat de député de la 6me Circonscription.

VOTEZ POUR

FRANCIS LEENHARDT

REMPLAÇANT EVENTUEL

JEAN GRAILLE

IMP. NOUVELLE D'AUBAGNE